

Chronique islandaise – octobre 2020

Ces lignes sont le résultat de lectures, de suggestions et d'informations que je peux obtenir autour de moi, mais elles n'engagent que ma seule responsabilité. Vous pouvez aussi consulter mon blog sur <https://www.sg-ms.net>.

Actualité politique : la réforme constitutionnelle



« où est la nouvelle constitution ? »

Lorsqu'en 1874, pour célébrer le millénaire de la colonisation de l'île, le roi danois Christian IX pose le pied sur sa possession islandaise, il a dans sa poche une constitution. Ce n'est pas celle dont rêvaient l'Alþingi et son président Jón Sigurðsson, mais ils ont fini par faire contre mauvaise fortune bon cœur. Du 30 juillet au 2 août les festivités sont nombreuses, dont Jón est écarté, peut-être parce que le Roi craint que celui qui est déjà un héros national n'éclipse sa

présence. La place du roi dans les nouvelles institutions est le principal défaut qui leur est reproché : il détient le pouvoir exécutif, qu'il délègue à un ministre danois, peut s'opposer à tel texte dont l'Alþingi voudrait faire une loi, et nomme 6 des 12 députés de la Chambre Haute, la Chambre Basse ayant 24 membres. 30 députés sont donc élus par un corps électoral d'hommes de 25 ans ou plus, propriétaires d'une ferme ou de leur maison. En 1904 les Islandais obtiennent que le ministre d'Islande soit un Islandais vivant sur place ; ce sera Hannes Hafstein. Le droit de vote à l'Alþingi est accordé en 1915 aux femmes et aux non-propriétaires sous réserve qu'elles et ils aient atteint 40 ans¹ ; cette discrimination est levée dès 1920. En 1944, la constitution est revue pour remplacer le roi du Danemark, qui entre temps a perdu tout pouvoir, par un président. Mais les dirigeants de l'époque reculent devant une réforme plus vaste. D'autres modifications sont ensuite apportées, notamment au mode de scrutin ; le monocaméralisme est instauré en 1991.

Il en résulte des institutions politiques de type « démocratie parlementaire classique », avec un Président de la République qui a surtout un pouvoir de représentation, un gouvernement responsable devant un parlement de 63 membres investi du pouvoir législatif et élu tous les 4 ans au suffrage universel. Le pouvoir judiciaire est détenu par des juges non révocables dont la nomination par le Ministre de la Justice

¹ Ce que Briet Bjarnhéðinsdóttir (1856–1940), héroïne du féminisme islandais et international, ne manque pas de moquer : « ainsi donc les femmes atteindront à 40 ans cette maturité qu'ont les hommes à 25 ! »

est assortie d'un certain nombre de précautions jugées nécessaires dans un pays où tout le monde, ou presque, se connaît. Cet ensemble convient parfaitement bien au Parti de l'indépendance. Il n'est pas prêt à toucher une virgule de ce qu'il considère comme son œuvre et l'assise de son pouvoir. Quant au Parti du Progrès, sa faiblesse dans l'électorat après le schisme de Sigmundur Davíð Gunnlaugsson et son Parti du Centre le rend réticent à toute aventure institutionnelle.

De plus en plus visibles à mesure que le pays grandit et qu'apparaissent de nouvelles aspirations, les défauts sont pourtant nombreux, notamment :

- séparation des pouvoirs peu claire, où le président comme le roi autrefois peut mettre son veto à une loi et provoquer un référendum,
- pouvoir judiciaire pas toujours distinct du pouvoir de police, non seulement au sommet puisque les deux dépendent du même ministre, mais aussi localement car certains « sýslumenn » (approximativement « préfets ») peuvent être juges en première instance,
- ministres gardant leur mandat de députés,
- appropriation peu claire de certaines ressources, notamment les quotas de pêche,
- procédure parlementaire très lourde,
- mention de l'Église Nationale dans la constitution...

Mais ce qui en 2008, lors de la Révolution des Casseroles, provoque la revendication d'une réforme « par le peuple » est avant tout la volonté de développer la « démocratie directe », que l'on peut comprendre comme la possibilité de provoquer à la suite d'une pétition soit un référendum soit l'examen d'une proposition de loi. À noter que la possibilité de référendum existe déjà, par une loi votée par l'Alþingi ou par un veto du Président. Dans le premier cas le référendum est consultatif. Mais, même si la démocratie locale est en Islande beaucoup plus vivante qu'en France, confier au citoyen le droit d'encadrer le pouvoir du parlement, voire le déjuger, est insupportable au Parti de l'Indépendance.



Bjarni et Sigurður Ingi à Katrín : « voici la nouvelle constitution »

J'ai rappelé dans mon blog² le serpent de mer de la Commission Constitutionnelle, qui a passionné la presse internationale plus que l'islandaise. C'est sur ce qui reste de braises que Katrín Jakobsdóttir souffle pour relancer le processus de révision, conformément à un engagement pris dans l'accord de législation signé avec ses deux grands alliés. Il est clair que ces derniers auraient préféré que soit oublié leur

² Voir [ici](#)

engagement. Mais ils se trouvent confrontés à une forte adhésion populaire au processus³, au soutien des principaux partis d'opposition, et à la proximité des élections. Même si sur ce sujet, pour une fois, Katrín bénéficie du soutien de tout le parti qu'elle préside, elle avance très prudemment, toujours à la recherche du plus large consensus possible, de sa majorité comme de l'opposition. Serait-elle ainsi en train de préparer la future majorité ?

On a vu⁴ que le mandat du Président de la République serait limité à deux fois six ans, ce qui est plus audacieux que ce prévoyait la Commission Constitutionnelle. Deux autres modifications devraient être soumises prochainement à l'Alþingi : une règle claire sur l'appropriation publique ou privée des ressources naturelles, et l'introduction dans la constitution de la défense de l'environnement. D'autres sont à venir, déposées lors de cette session ou la suivante, ou encore lors de la législature à venir.

Actualité économique : le budget 2021

Le budget 2021 mis en débat à l'Alþingi devrait être déficitaire de 264 milliards d'Ikr⁵, à ajouter à un déficit du même ordre pour 2020. Les dépenses à engager pour faire face à Covid sont estimées à 192 milliards d'Ikr incluant notamment une diminution de 89 milliards des recettes fiscales qui doit s'ajouter aux 34 milliards prévus auparavant, et des dépenses supplémentaires estimées à 102 milliards, dont 27 pour l'indemnisation du chômage, 35 pour de nouveaux équipements, et 17 pour des remboursements d'impôts consécutifs à certains travaux. De plus les dividendes devraient diminuer de 27 milliards. 60% des dépenses totales de l'état sont consacrées au « bien être » (*velferð*), santé, logement, culture, système scolaire. Un accent particulier est mis sur les dépenses d'infrastructures (+36 milliards) notamment le nouvel hôpital central. Il ne s'agit ici que du budget de l'État, à l'exclusion des budgets des collectivités territoriales, elles-mêmes très actives.

L'opposition juge ce budget insuffisant par rapport aux enjeux économiques et sociaux. Seul Sigmundur Davíð Gunnalugsson (Parti du Centre) s'étonne en bon « trumpiste » d'un tel déficit si la conjoncture doit se redresser : « *s'agirait-il aussi d'un budget électoral ?* ».

Comme pour confirmer l'intérêt des travaux sur lesquels le gouvernement veut s'engager, Sigurður Ingi Jóhannsson,



³ Une pétition a dépassé les 40000 signatures, et selon un récent sondage, la démarche est approuvée par 59% des sondés

⁴ Chronique de juillet-août 2020

⁵ Au 30 octobre 1000 couronnes valent 6 euros, ou 165.5 Ikr pour 1 €

Ministre des Transports et Président du Parti du Progrès, télé-inaugure le tunnel du Dýrafjörður, soit 5.3 km qui faciliteront les communications routières dans les Fjords de l'Ouest en réduisant les distances et les rendant plus sûres en hiver.

De l'économique au social

Le sauvetage de l'Accord du niveau de vie

On se souvient⁶ qu'il a fallu une médiation du gouvernement pour que l'« Accord du niveau de vie » difficilement signé en avril 2019 ne soit pas dénoncé par ses signataires patronaux. Une négociation tripartite est engagée, qui aboutit à huit mesures dites « de stabilité »⁷. Elles sont un savant équilibre entre de nouvelles aides aux entreprises, et des améliorations apportées au système de retraite. Le coût de ces mesures est estimé à 25 milliards d'Ikr.

L'emploi

Une conséquence des difficultés des entreprises est évidemment la progression du chômage, à 9% en septembre alors qu'il était à 7.5% en juin. Il faut toutefois noter que ce taux inclut le chômage partiel, soit 3319 personnes sur les 18443 inscrites auprès du Bureau du Travail au 30 septembre. 20% des étrangers vivant en Islande sont sans emploi surtout dans le tourisme. Ainsi les 1134 mesures de licenciements économiques décidées au cours des 9 derniers mois ont concerné environ 7300 personnes de ce secteur.

Relations extérieures

Elles nous ramènent à l'économique :

- Accord post-Brexit : le 23 octobre, les quatre pays concernés – Royaume-Uni, Islande, Lichtenstein et Norvège – ont fait un point sur les négociations en cours et constaté qu'elles prennent du retard. Dans le cas où elles ne seraient pas terminées en fin d'année, les quatre pays sont convenus de mettre en application l'accord conservatoire signé en avril 2019, et qui prévoit notamment que les droits appliqués aux exportations vers le Royaume-Uni ne seraient pas supérieurs à leur niveau actuel. Ce dernier respectera-t-il ses engagements ?
- La tâche sur l'image internationale de l'Islande est maintenant lavée : le GAFI (Groupe d'Action

⁶ Voir chronique de septembre 2020

⁷ Voir [le communiqué](#)

Financière) a retiré l'Islande de sa liste « grise » des pays peu scrupuleux en matière de transactions financières⁸. Tout le monde sait pourtant en Islande que le ménage n'est pas terminé !

Actualité culturelle

Il y aura une mauvaise et une bonne nouvelle :

- La bonne est la définition, sous l'égide du Ministère de la Culture, d'une véritable politique du cinéma⁹ afin de confirmer le développement déjà bien engagé de cette activité puisqu'elle a triplé depuis 2010. Il s'agit à la fois de supporter le développement de la production locale, avec une attention particulière portée à la préservation de la langue islandaise, et de favoriser le tournage sur place de films étrangers.
- La mauvaise – symbolique – est la fermeture définitive de la célèbre librairie *Mál og Menning*, située sur Laugavegur, principale rue de Reykjavík. Progressivement tournée vers les touristes, elle n'a pas supporté leur raréfaction. Pourtant le motif avancé par ses propriétaires étonne : serait en cause la transformation de Laugavegur en rue piétonne !!! Règlement de compte politique avec Dagur B., maire de Reykjavík ?



Et Covid ?



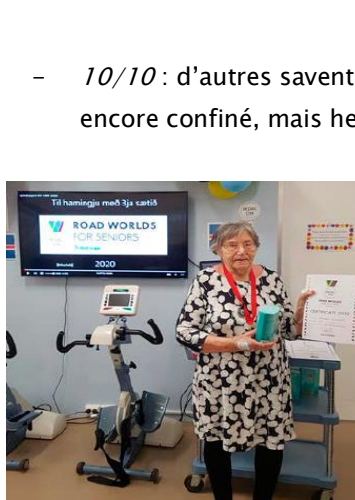
Notre traditionnelle courbe d'incidence passe de 149.7 au 1^{er} octobre à 210 le 30, après un pic à 287 le 18. Elle montre que la situation reste inquiétante, soit le 30 octobre 56 personnes testées positives sur l'île et 4 en

⁸ Voir chronique d'octobre 2019

⁹ Voir [communiqué](#)

soins intensifs. De plus le nombre de morts est passé de 10 à 13. Les restrictions sont donc durcies : aucun groupe de plus de 10 personnes, pas de sports, port du masque obligatoire, distanciation à 2 mètres... Évidemment le double contrôle effectué à l'arrivée sur l'île est maintenu au mieux jusqu'à Noël, ce qui ne plaît guère aux professionnels du tourisme !

Et pendant ce temps la vie continue...



- 10/10 : d'autres savent tirer partie de Covid. Ainsi Árni Sveinn, malade et encore confiné, mais heureux d'être bientôt immunisé, propose d'organiser une « fête de l'immunité » à laquelle seraient invité(e)s les 4700 Islandais(e)s ayant été infecté(e)s !



- 10/10 : Aðalheiður, 96 ans, croit elle aussi que l'exercice est important. Pour avoir parcouru **832 kilomètres en vélo**, la voici vainqueur de la course organisée par Road Worlds for Seniors,
- 11/10 : autre exploit : les **saumons** élevés dans les eaux de Patreksfjörður, de 200 grammes lors de leur mise à l'eau, pesaient en moyenne 6 kilos 16 mois plus tard. Pour quelle quantité de nourriture polluante ?
- 14/10 : les **aigles** n'en seront pas jaloux : les 85 couples ont produit cette année 51 aiglons,
- 17/10 : dynamisme encore : celui de Katrín Jakobsdóttir, que l'on croyait très occupée : **elle écrit un roman policier** avec Ragnar Jónsson,
- 21/10 : de fait Katrín ne manque pas de sang froid : **la terre tremble** (6.5 Richter) alors qu'elle est interviewée par un journaliste américain. Un temps de surprise, puis un grand sourire « *this is Iceland* », et elle reprend l'explication de la politique de son gouvernement¹⁰,



¹⁰ Voir [interview](#) et tremblement de terre à la 20^{ème} minute, parmi beaucoup de réponses intéressantes



- 21/10 : toute autre est la réaction du Pirate Helgi Hrafn : la terre tremble au moment où à la tribune de l'Alþingi il attaque avec virulence la politique du gouvernement. Et le voici qui **prend la fuite**, laissant derrière lui Steingrímur, 65 ans, impavide président. Très confus, Helgi Hrafn s'excusera !
- 21/10 : un concours est ouvert : « **es-tu Helgi Hrafn ou Katrín ?** » ; mais qui peut répondre honnêtement à une telle question !?
- 21/10 : heureusement le professeur Páll ramène le calme : **il y en a eu et il y en aura d'autres !!!**



secousses supérieures à 3 cette année

NOTER :

J'ai profité de l'été 2019 pour ouvrir un blog appelé « **l'Islande aujourd'hui** » (<https://www.sg-ms.net>). Pour l'essentiel, l'idée est de mettre en ligne les mouvements d'humeur que je retiens tant bien que mal dans mes chroniques, avec une possibilité d'échanges. Par ailleurs, il m'arrive de renvoyer à des chroniques plus anciennes : si certaines vous manquent, je me ferai un plaisir de vous les envoyer. Vous pourrez aussi consulter les plus récentes sur mon blog.

Cette chronique ne comporte qu'une sélection très personnelle d'informations politiques, économiques et sociales sur l'Islande. À ceux qui voudraient en savoir plus sur ce pays et son actualité, je signale tout particulièrement :

- le site Internet de l'Ambassade d'Islande en France (<http://www.iceland.is/fr>), 52 avenue Victor Hugo 75116 Paris ; tel : 01 44 17 32 85 ; on y trouve en ligne beaucoup d'informations importantes, ainsi que des liens très utiles,
- le site internet de l'Ambassade de France en Islande (<http://www.ambafrance-is.org/>),
- la revue "Courrier d'Islande" (trimestrielle) que l'Association "France-Islande" envoie par courrier postal à ses adhérents. Pour connaître les activités de cette Association (qui dispose d'un site Internet (<http://www.france-islande.fr/>), prendre contact avec sa présidente : Agnès Mestelan - agnesmest.fi@orange.fr
- L'Association "France-Islande" a aussi un forum : <http://www.france-islande.fr/forum/>
- l'Université de Caen (Département des Études Nordiques) publie sur le net une bibliographie complète des livres (littérature ou autres) islandais traduits en français, régulièrement mise à jour Voir <https://isl.hypotheses.org/> .